

5. Ruben Um Nyobè Saïd Bouamama

DANS **FIGURES DE LA RÉVOLUTION AFRICAINE (2017)**, PAGES 98 À 116

CHAPITRE

La trajectoire d'Aimé Césaire marque le passage de l'affirmation identitaire à la prise de conscience nationale. Le parcours du Camerounais Ruben Um Nyobè (1913-1958) incarne pour sa part la transformation de cette conscience en action et témoigne de la popularisation du combat nationaliste dans le contexte d'après guerre. La formation politique qu'il reçoit au sein du Cercle d'études marxistes, l'expérience syndicale, la croyance profonde dans la force du droit international et de l'ONU et l'attachement à la non-violence sont autant de dimensions étroitement liées aux nouvelles possibilités ouvertes par la défaite du nazisme.

Um Nyobè voit le jour en 1913, la même année qu'Aimé Césaire, dans un Cameroun sous protectorat allemand. Les rois douala ont en effet signé en 1884 avec les Allemands un traité dans lequel ils abandonnent « totalement aujourd'hui [leur] droits concernant la souveraineté, la législation et l'administration de [leur] territoire ». Les frontières du protectorat ainsi fondé sont l'objet de négociations à la conférence de Berlin (1885). Une série d'accords avec la France et la Grande-Bretagne s'ensuit qui stabilise dès 1901 les frontières du territoire. Mais la défaite allemande pendant la Première Guerre mondiale met le Cameroun dans une situation juridique nouvelle. Ce que Ruben Um Nyobè résumera ainsi lorsque, quelques décennies plus tard, il défendra à la tribune de l'ONU la cause de l'indépendance du Cameroun : Au moment où se termine la guerre de 1914-1918, le Cameroun ne se trouve lié ni par un acte de colonisation antérieur ni par un acte de « protectorat », l'accord conclu avec les Allemands ayant expiré en 1913. Ainsi donc, juridiquement, le Cameroun est un pays libre à la fin de la Première Guerre mondial...

PLAN

La force du droit international : « Le Cameroun est un pays libre ! »

Du syndicalisme au nationalisme

Ne pas agir « par le sommet »

Émancipation sociale et indépendance nationale

L'enjeu de la réunification

L'arme du droit

Unité et construction nationale

La question de la violence

AUTEUR

Saïd Bouamama

IL VOUS RESTE À LIRE 96 % DE CE CHAPITRE.

ACHETER L'OUVRAGE

11,99€

320 pages, électronique uniquement
HTML et feuilletage (par chapitre)

 **AJOUTER AU PANIER**

ACHETER CE CHAPITRE

4,00€

19 pages, électronique uniquement
HTML et feuilletage

 AJOUTER AU PANIER

AUTRE OPTION

MEMBRE D'UNE INSTITUTION ?

 AUTHENTIFIEZ-VOUS

Mis en ligne sur Cairn.info le 21/02/2019

[Facebook](#)[Twitter](#)[Imprimer](#)[Plus d'options...](#)

SUIVANT



Pour citer cet article

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte © La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Cairn.info